



LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Ligue de Bretagne de Tir à l'Arc
Siège social : chez Monsieur Jean Pierre Greciet
11 Rue Dodds - 29200 BREST

Site Internet : <http://www.tiralarc-bretagne.fr>



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

LOUDEAC - 14 MARS 2010

Ouverture de séance 09H30

Présents : LAMBALLE - LOUDEAC - PAIMPOL - PLESLIN TRIGAVOU - PLOEUC SUR LIE - PLOUMILLIAU
PLOULECH - BOHARS - BREST - BRIEC - CHATEAUNEUF DU FAOU - CONCARNEAU - CROZON - GUILERS -
LOGONNA DAULAS - PLOGASTEL ST GERMAIN - PLOUEDERN - PLOURIN LES MORLAIX - QUIMPER -
QUIMPERLE - RIEC SUR BELON - ST POL DE LEON - BECHEREL - BETTON - CHAVAGNE - DINARD - FOUGERES
GUICHEN - PLEUMEULEUC - CIE RENNES - ST AUBIN D'AUBIGNE - ST JACQUES DE LA LANDE - ST JOUAN DES
GUERETS - TINTENIAC - AURAY - CLEGUEREC - JOSSELIN - LA VRAIE CROIX - LORIENT ASAL - PLOERMEL -
PLOUHINEC - PONTIVY - QUEVEN - SURZUR - VANNES

Excusés : SAINT AGATHON - QUERRIEN - SAINT RENAN - TREMEOC - CESSON SEVIGNE - CHATEAUBOURG -
DOMLOUP - HEDE - LIFFRE - RETIERS - SAINT MALO - VITRE - ILE D'ARZ -

Absents : DINAN - FREHEL - LANNION - PLENEUF VAL ANDRE - PORDIC - QUINTIN - SAINT BRIEUC - ST QUAI
PORTRIEUX - GUIPAVAS - LANDIVISIAU - PLOBANNALEC LESCONIL - PLOUGASNOU - PLOUNEOUR TREZ -
BOURGBARRE - CANCALE - REDON - RENNES CHR - SAINT AUBIN DU CORMIER - THORIGNE FOUILLARD
ACIGNE - VERN SUR SEICHE - VEZIN - BADEN - KERVIGNAC - LOCHRIST - LORIENT PL - MALESTROIT -
PEILLAC - SARZEAU

Excusés : Philippe BOUCLET, président de la Fédération française de Tir à l'Arc représenté par Jean Michel Cléroy
Christian CARADEC, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Rennes
Joël Danielou, chef du service sport au Conseil Régional
Lucien Thomas, président du Comité Régional Olympique et Sportif

Nombre de voix pour la ligue : 304

Nombre de voix des clubs présents : 189

ACCUEIL DU PRESIDENT

Le mot du Président, Jean Pierre Greciet

Jean Pierre GRECIET, ouvre l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Le président de la Ligue remercie vivement Edouard GARANDEL et les archers de Loudéac pour l'accueil de cette assemblée. Le club de Loudéac rend de très grands services à la Ligue de Bretagne pour la mise en place de stages, réunions, assemblées. C'est à chaque fois, un excellent accueil qui nous est réservé.

Cette assemblée n'est pas électorale mais il sera procédé à la fin de l'assemblée au vote à bulletin secret pour les représentants de la Ligue de Bretagne à l'assemblée générale de la FFTA qui aura lieu à Paris le 17 avril prochain. La ligue de Bretagne doit avoir un minimum de 4 élus. Suite à l'appel de candidature qui a été envoyé avec les convocations qui vous ont été adressées le 16 février 2010, je vous propose d'élire cinq candidats plus un suppléant pour une éventuelle indisponibilité de dernière minute de l'un des titulaires.

Sportif :

- L'effectif en Bretagne est actuellement de 3535 licenciés dont 47 % de jeunes et 18.5 % de femmes. Nous avons une progression de 11.02 %, due peut être à un effet Jeux Olympiques mais qui est surtout le fruit du travail de qualité réalisé dans les clubs. La moyenne des archers par club est passée de 38 archers en 2009 à 42 en 2010 alors que la moyenne nationale se situe à 39 archers.
- La population féminine stagne toujours.
- L'Equipe Technique Régionale (ETR) fonctionne bien. Coordonnée par le Conseiller Technique Fédéral, Pierrick LEPARC, elle est complétée de Sébastien DURANTET intervenant à temps partiel et de Wilfried VALY. Les équipes techniques départementales (ETD) font également un excellent travail et préparent les jeunes à la pratique du FITA. Nous sommes à la deuxième place des ligues de France pour le nombre de jeunes ayant participé à un minimum de 3 FITA. Le stage de Pâques organisé à Rennes permet aux jeunes d'atteindre et souvent de dépasser cet objectif de 3 concours FITA.
- Sur le plan des résultats, la Bretagne est toujours bien placée ; nous avons obtenu 27 médailles aux différents championnats de France en 2009.

Trésorerie :

- Nos finances sont saines et l'exercice 2009 se termine avec un solde positif.

DRDJS - Conseil Régional de Bretagne :

Nos partenaires étatiques nous apportent leur soutien :

- La convention conclue avec le Conseil Régional de Bretagne nous a permis d'obtenir une subvention de 3800 euros ;
- Nous avons obtenu 13500 euros du CNDS, et 1750 euros pour la convention Ligue FFTA.

Toutes ces aides nécessitent la présentation de projets pluriannuels, de convention qui demandent beaucoup de travail de rédaction tant dans la rédaction initiale que dans le suivi par la présentation régulière de bilans quantitatifs, qualitatifs et financiers.

L'arbitrage : Echéance 2009

- Nous avons 62 arbitres en fonction, plus 8 arbitres assistants et 31 arbitres en formation. Il faut également ajouter 5 candidats arbitre-jeune. Pour répondre à la demande des arbitres et en accord avec le président de la commission régionale des arbitres, Marie-Pierre ROGUE, deux réunions annuelles (au lieu d'une) seront organisées, l'une en septembre et l'autre en mars.
- Le dernier examen a été un échec sur le plan régional mais également national. Afin de pallier ces échecs, un examen « blanc » va être organisé au sein de la Ligue au profit des candidats pour leur permettre d'évaluer leurs connaissances avant l'examen officiel.
- L'obligation d'avoir un arbitre dans un club pour pouvoir organiser un concours doit être appliquée avec « intelligence ». Exemple : un club qui a trois arbitres en formation doit pouvoir bénéficier ponctuellement d'une dérogation.

Formation :

- La formation est en plein essor ; il y a actuellement plus de 60 personnes en cours ou qui ont suivi des formations.

A vos Arcs :

- La FFTA organise du 24 mars au 4 avril une action de promotion/découverte du tir à l'arc. Cette action s'appuie sur la discipline tir en campagne. Les clubs sont invités à organiser des opérations d'initiation etc... Des lots leur seront attribués pour la prise de licences consécutives à ces actions.

Arc en Fête :

- Cette association avec qui nous avons un partenariat organise avec succès des actions de communication et de développement de notre sport, deux des membres de l'association nous présenteront tout à l'heure leur « tour de Bretagne du tir à l'arc ».

Structuration - Label :

- Onze clubs avaient été labellisés au cours des deux premières sessions. Pour cette troisième session, nous avons reçu 16 dossiers. L'outil Dirig'Club est en cours d'évolution pour permettre, à partir de la prochaine session, à une majorité de clubs d'obtenir le label bronze
- Rappel : l'outil Dirig'Club est un outil d'aide à la structuration. Se structurer c'est répondre positivement aux attentes des archers. On peut ne pas demander un label, mais on n'a pas le droit de ne pas se structurer.
- Pour information, le référent Ligue est Jean Pierre Lalouer.

CSR - JEUNES - NATURE

Avant de présenter les résultats de la saison, Jean Pierre LALOUER, responsable de la commission sportive régionale répond à une question envoyée par un club concernant la qualification prioritaire des archers tirant en équipe lors du championnat de ligue jeune en salle qui peut pénaliser les archers individuels qui ne sont pas dans des équipes.

Il précise que le championnat de ligue en salle des Jeunes est d'abord un championnat par équipe ouvert aux individuels. Après étude des inscriptions des dernières années, pas ou très peu de jeunes ont été pénalisés par cette formule. Des désistements et des places supplémentaires ont toujours permis d'accueillir les archers individuels bien classés. Il n'est donc pas envisagé de faire deux championnats distincts pour l'instant le nombre de participants et d'équipe ne le justifiant pas.

Le CTF, Pierrick LEPARC et Jean Pierre LALOUER présentent le compte rendu de la commission sportive régionale.

Pour les résultats individuels, on peut noter une participation de 217 archers sur les différents championnats de France Individuel soit une augmentation de 13 archers ; cette augmentation est très importante sur le FITA (+22 archers).

Nos podiums sont essentiellement en campagne et en nature. 14 podiums/27 sont obtenus par des femmes et 19/27 par des jeunes.

Championnats de Ligue :

Remerciements à tous les clubs organisateurs d'un Championnat de Ligue.

2 x 70 m : Lorient ASAL
Salle Jeunes : Queven
Salle Adultes : Thorigné Fouillard Acigné
Salle par équipe de club : Loudéac
Campagne : Guilers
2 x 50 m: Pleumeuleuc
Nature : Ploeuc sur Lie
3D : Surzur

Présentation d'un diaporama résumant l'ensemble des résultats et les statistiques (documents dans la pochette remise à chaque représentant de club).

Chaque médaillé aux différents championnats de France a reçu de la Ligue une aide à la performance.

Le Président de Ligue, Jean-Pierre GRECIET, remercie le CTF, Pierrick LEPARC pour son travail.

ARBITRES :

Marie Pierre ROGUE, présidente de la commission régionale des arbitres (PCRA) commente un diaporama de la situation du corps arbitral en Bretagne.

COMMISSION MEDICALE :

Le Médecin Régional, Marianne GRIJOL souhaite qu'un autre médecin soit référencé en Bretagne. Le double-surclassement et le surclassement poussin étant soumis à l'autorisation d'un médecin fédéral, il serait souhaitable qu'il y en ait au moins deux sur le territoire.

L'utilisation de ventoline n'est plus soumise à une AUT, une simple déclaration d'usage est nécessaire. Elle est à télécharger sur le site de l'Agence Française de Lutte contre le dopage (AFLD), à renseigner et à compléter avec le médecin traitant.

Pour les archers mineurs qui partent en compétition sans leurs parents, il est impératif que l'encadrement dispose des coordonnées téléphoniques des parents et de l'autorisation parentale de soin (des deux parents en cas de séparation). Cela permet aux services de soins amenés à prendre en charge le mineur de contacter les parents avant les soins et de réactualiser l'autorisation parentale.

COMMISSION FORMATION :

Michel BAZARD, responsable de la commission fait part des derniers résultats. 11 candidats en formation à l'examen d'entraîneurs 1 en 2009, 10 candidats admis.

Pour l'année 2010, 23 archers ont commencé la formation d'entraîneur 1 (1 abandon); 8 personnes en formation pour le diplôme d'entraîneur 2. Les examens sont programmés en avril. 4 archers ont obtenu leur Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

Vingt huit archers ont participé à la formation complémentaire pour obtenir la validation des anciens diplômes d'initiateur et d'entraîneur (25 pour entraîneur 1 et 3 pour entraîneur 2).

Présentation Arc en Fêtes

Deux représentants de l'association Arc en Fêtes présentent le tour de Bretagne qui se déroulera du 9 au 15 août. L'accueil se fera le lundi 9 août à Landivisiau où les archers participeront à un tir 3D. Le lendemain, tourisme et départ vers Ploeuc sur Lie où se déroulera le mercredi un tir en campagne. Le Jeudi, les participants (archers et accompagnateurs) pourront se détendre sur la base de loisirs de Tremelin, lieu de la troisième compétition qui sera un tir Nature. Le Bouquet Final aura lieu à Saint Jouan des Gueret le samedi et sera suivi d'un repas festif et d'un concert.

Sur chaque étape, des villages seront installés pour accueillir des artisans locaux, facteurs d'arcs, magasins d'archerie etc...Des initiations, des ateliers pour les enfants seront proposés toute la semaine.

Le tarif pour la semaine est de 150 euros, il comprend les inscriptions, les repas du soir et l'hébergement en camping (prévoir son matériel).

